

# Compte rendu réunion du Conseil Municipal

Du 28 juin 2010

Date de convocation : 22 juin 2010

**PRESENTS** : ZDAN Michel, VILLAESCUSA Sylvie, CHENIN Joséphine, GLENADEL Jacques, Noël MESPLES, NOYES Sylvie, Florence DEMESSANCE, Catherine TEYSSEYRE, SABATIER Evelyne

**EXCUSES** : LORRAIN Jean-Luc (pouvoir donné à VILLAESCUSA Sylvie), FERNET Josette (pouvoir donné à NOYES Sylvie) .....

**ABSENTS** : .....

**SECRETAIRE** : VILLAESCUSA Sylvie

**COMPTE RENDU** : Séance ouverte à 20 h 45

## **1. Approbation du compte-rendu du 27 mai 2010 :**

Le conseil approuve le compte-rendu à l'unanimité après modifications faites.

## **2. Intégration de l'école de musique dans l'intercommunalité**

Les délégués de Grazac au sein de la CCVA ont approuvé l'intégration de l'école de musique dans l'intercommunalité lors de la réunion de la CCVA.

Délibération prise à l'unanimité par le conseil pour intégrer l'école de musique.

## **3. Choix du maître d'œuvre PLU**

A la suite de l'annonce parue d'un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre du PLU, les réponses reçues sont :

AGE Environnement : planning trop chargé

Nunez-Marziani : devis pour une mission de 3 phases étalées sur 10 mois 9 687.60 € TTC dont la moitié restera à la charge de la commune.

Le conseil approuve à l'unanimité le choix du cabinet Nunez-Marziani.

## **4. ONF : martelage / état d'assiette 2010**

Délibération prise à l'unanimité pour ajout de la parcelle 7A dans le lot des parcelles à marteler et la mise en vente des produits issus de la coupe.

## **5. Regroupement assistantes maternelles**

Délibération prise à l'unanimité en faveur de la gestion des compétences dévolues à la petite enfance (crèche, micro-crèches, RAM, bâtiments et personnels) à la CCVA.

## **6. Aménagement aire de loisirs, parcours d'obstacles : demande de subvention au Conseil Général**

Délibération prise à l'unanimité pour demander une subvention pour le financement de l'aménagement du parcours d'obstacles.

## **7. SDEHG : déplacement d'un candélabre parking de l'école et rénovation de l'appareil EP n°44 et des commandes EP**

- Déplacement du candélabre double du rond-point du parking de l'école, coût 5025.00 € dont 2764.00 € reste à charge de la commune. Porté au budget 2011 à l'unanimité.
- Horloge city stade, coût 2763.00 € TTC dont reste 1243.00 € à charge de la commune. Porté au budget 2011 à l'unanimité.
- Eclairage terrain de boule et réfection de 5 coffrets, coût 4409.00 € TTC dont reste 215.00 € à charge de la commune : offre 6BR235 n°205604 du SDEHG de la Haute-Garonne du 17/06/2010 validée à l'unanimité pour exécution immédiate.

## **8. Carrefour giratoire : maîtrise d'œuvre**

Après consultation des différents intéressés pour la construction de ce rond-point (DDE, Conseil Général) il apparaît qu'il est nécessaire de prendre un maître d'œuvre. Le devis de Saint-Aubin/Bazalgette pour cette mission s'élève à 4245.80 € TTC. La construction du rond-point sera inscrit au budget 2011.

Le conseil approuve à l'unanimité.

## **9. Biens vacants et sans maître : choix d'un huissier**

Après nouvelles consultations des différents cabinets d'huissiers, les devis reçus pour une prestation totale sont :

- Cabinet Falip/Boutaz : 399.67 € TTC photos non comprises
- SCP Raymond Linas : 600.00 € TTC photos comprises
- Cabinet Casajus/Brunet/Oulié : pas de réponse à la nouvelle consultation

Le conseil approuve à l'unanimité le choix du cabinet SCP Raymond Linas.

## **10. Pool routier 2009/2010**

Les éléments n'ayant pas été acquis, la décision est reportée à une date ultérieure.

## **11. Mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violence**

Délibération prise à l'unanimité pour le soutien de principe aux termes du courrier joint et contresigné par l'ensemble du conseil.

## **12. Délibération pour autoriser des heures complémentaires de la secrétaire de mairie**

Délibération prise à l'unanimité pour autoriser des heures complémentaires pour la filière administrative.

## **13. Questions diverses :**

- a) Reçu en mairie la confirmation de la subvention du Conseil Général pour la construction du garage-atelier à hauteur de près de 50 %.
- b) Porté à la connaissance du conseil un échange de courrier avec la sous-préfecture concernant la construction du garage atelier.
- c) Candidatures pour la gérance du bar : après nouvelle publication d'une annonce, plusieurs candidats ont été reçus par M. Le Maire. Les candidatures sont à l'étude.
- d) Rappel : il faut penser à mettre un cendrier à la salle polyvalente.
- e) Le conseil confirme que les animations de la Fête du Village sont prises en charge par le comité des fêtes uniquement.

Séance levée à 23h08